

SIVU DES DEUX VALLES
08 RUE DE PERNES
62550 BAILLEUL LES PERNES

Compte rendu de la réunion du 17 avril 2021

Compte tenu de la crise sanitaire la réunion s'est tenue à huis clos.

Présents : M BRUYANT Jean, M DELERUE Dany, M POMART Éric,

Absents excusés qui ont donné procuration :

Mme BAILLEUL Laura qui a donné procuration à M NEDONCELLE Francis
M CABAJ Cédric qui a donné procuration à M DELERUE Dany

Absents excusés : Mme DUBRULLE Marion, M COHEZ Nicolas, M DIAZ Frédéric

Absente non excusée : Mme ROCHE Jennifer

Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 10h00.

Approbation du compte de gestion et du compte administratif :

Monsieur le Président, expose aux membres les résultats du compte de gestion qu'il compare avec ceux du compte administratif, il fait remarquer l'identité de ceux-ci.

Il demande donc aux membres de délibérer sur l'approbation de ceux-ci, pour cela il désigne le doyen de l'assemblée M BRUYANT Jean comme Président afin de conduire les discussions sur ces comptes, lui-même ne pouvant y assister comme le prévoit la loi.

Pendant son absence les membres approuvent les résultats du compte de gestion et du compte administratif à 4 voix pour et 1 abstention. Ils rappellent donc le Président.

Le doyen informe le Président de leurs décisions d'approuver le compte de gestion et le compte administratif selon le résultat du vote cité ci-dessus et lui demande de les mettre à exécution.

Le président après en avoir pris connaissance les remercie et fait signer les documents nécessaires.

Fournitures scolaires :

Monsieur le Président rappelle que lors de la précédente réunion la question du montant des fournitures scolaires avait été abordé. Il avait été convenu avec l'ensemble de l'assemblée de demandé aux institutrices leur besoin en fournitures pour l'année afin de pouvoir faire établir des devis auprès de diverses enseignes.

Monsieur le Président informe qu'il s'est rapproché de Mme Catouillart afin d'obtenir ces listes. Celles-ci ont été envoyées le 01/04/2021 dans chaque mairie, après devis auprès de l'enseigne Savoir Plus selon les besoins de chaque école.

Après en avoir pris connaissance, le SIVU s'est rapproché d'autres enseignes afin d'obtenir des tarifs sur mêmes devis. Il a contacté BUREAU VALLEE et LES PAPETERIES LA FONTAINE à Longuenesse. Seules les papeteries La FONTAINE ont donné suite à sa demande. Il donne une approche de prix global de celui-ci aux membres qui est toutefois moins cher pour les mêmes produits ou dérivés. Après discussion entre les membres, ceux-ci jugent qu'il serait bien de ne plus octroyer de somme par enfant pour les fournitures mais de se baser sur les devis demandés comme cette année en avril pour l'élaboration du budget primitif.

Ils demandent aussi à M le Président de veiller à ce bon déroulement quand aux achats de fournitures et que tout achat passe désormais par lui, qui donnera son accord ou non à toute demande avant lancement de commande.

M le Président rappelle que lors de la dernière réunion il avait été évoqué de demander une participation financière aux familles. Afin de répondre au mieux à cette question, il s'est rapproché de l'Inspection Académique qui lui a répondu par courrier « qu'au sein de l'école publique, il ne peut être demandé aux familles de participer aux frais de scolarisation de leur enfant. Il s'agit d'une charge qui revient aux communes concernant le fonctionnement de l'école, l'équipement, ou l'entretien des locaux et à l'état pour ce qui concerne la rémunération des enseignants ».

Participation des communes :

M le Président rappelle que chaque année une participation financière est demandée aux communes du regroupement. Il rappelle que celle-ci est basée sur le nombre d'enfants scolarisés de chaque commune.

Il informe les membres que cette année elle s'élève à 80 950 réparties sur les 5 communes selon leur nombre d'enfants scolarisés au sein du RPI.

Il informe toutefois qu'afin de pouvoir équilibrer le budget et permettre de palier à toutes les dépenses une participation exceptionnelle répartie sur les 5 cinq communes, de 14 550 est prévue au budget et qu'à la demande des membres présents elle sera révisable en fin d'année.

Il demande aux membres de délibérer.

Après délibération, les membres acceptent à 5 voix pour et 1 abstention la participation des communes

Budget Primitif :

M le Président présente aux membres le budget primitif en expliquant toutes les dépenses et recettes qui y ont été inscrites. Il les informe de nouvelles ouvertures de crédits pour des dépenses qu'il n'y avait pas auparavant sur le budget ex : médecine du travail (absence d'adhésion depuis 2018), ou remboursement de tickets cantine / garderie... D'une augmentation au niveau de la masse salariale, étant donné que 2 employées ont réclamé la NBI, que personne actuellement ne perçoit.

Il fait constater de l'équilibre de chacune des sections investissement et fonctionnement aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Il demande aux membres de délibérer sur ces opérations afin de voter le budget primitif.

Après délibération, les membres votent le budget à 5 voix pour et 1 abstention.

Point sur la fermeture de classe :

Comme évoqué depuis plusieurs rentrées scolaires notre petit RPI était voué à la fermeture d'une classe en vue de la baisse du nombre d'élèves dans nos petites communes rurales.

Cette année malheureusement nous ne sommes pas passés dans les mailles du filet et cette fermeture est imminente pour la rentrée de septembre 2021.

C'est avec regret que nous sommes obligés d'accepter cette décision de l'académie.

Point sur les extérieurs :

Comme chaque année des extérieurs demandent à rejoindre notre RPI. Pour cela il faut remplir des conditions, grands-parents qui en ont la garde résidents dans un des villages du RPI ou nounou.

Cette année nous devrions en avoir 10, il a été demandé à Mme Catouillart la liste afin de prendre connaissance de leurs identités et s'ils rentrent dans les critères. Ce point sera revu à la prochaine réunion.

Fin de la réunion à 11h40.

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style. The signature appears to be "M. Stouceller" and is written over a long, thin horizontal line that extends across the width of the signature.

SIVU DES DEUX VALLEES
08 RUE DE PERNES
62550 BAILLEUL LES PERNES

sivudesdeuxvallees@orange.fr

PARTICIPATION DES COMMUNES 2021

Total des dépenses en 2020 92 617.53 €

Déduire participation des parents 11 667.40 €

TOTAL 80 950.13 €

A répartir en fonction du nbre d'enfants dans chaque commune

80 950.13 € / 102 enfants au RPI

soit 793.63 € par enfant

Extérieur 10 enfants 793.63 soit 7 936.30 €

Répartition sur 5 communes 7 336.30 € soit 1 587.26€

Communes	Nbre enfants	Coût/enfant	Total	Ventilation extérieure	Total par commune
Aumerval	18	793.62	14 285.16	1 587.26	15 872.42 Arrondi 15 872.50
Bailleul les Pernes	33	793.62	26 189.46	1 587.26	27 776.72 Arrondi 27 777
Fontaine les Hermans	14	793.62	11 110.68	1 587.26	12 697.94 Arrondi 12 698
Nédon	10	793.62	7936.20	1 587.26	9 523.46 Arrondi 9 523.50
Nédonchel	17	793.62	13 491.54	1 587.26	15 078.80 Arrondi 15 079
	102				80 949.34 Arrondi 80 950

Communes	Participation	1 ^{er} Acompte Au 19/02/2021 Basé sur le 1 ^{er} acompte de 30% de 2020	2 ^{ème} Acompte 50% du montant total restant dû Qui sera versé au 30 avril 2021	Solde Les 50 % restants du montant total Qui sera versé au 1 ^{er} septembre 2021
Aumerval	15 872.50	4 072.20	5 900.15	5 900.15
Bailleul les Pernes	27 777	7 794	9 991.50	9 991.50
Fontaine les Hermans	12 698	2 539.65	5 079.18	5 079.18
Nédon	9 523.50	2 101.80	3 710.85	3 710.85
Nédonchel	15 079	4 510.05	5 284.47	5 284.47
	80950	21 017.70	29 966.15	29 966.15

Fait à Bailleul les Pernes, le 15 avril 2021

Le Président

Francis NEDONCELLE



